

**PATRIMOINE**

Des solutions pour préserver son argent

Qu'ils soient souscrits dans le cadre de l'assurance-vie ou en direct, les produits financiers réputés sûrs se réduisent comme peau de chagrin.

« A l'heure où les taux sans risque sont devenus négatifs, plus aucun placement ne peut prétendre garantir le capital », observe Fabrice de Cholet, président de Cholet Dupont.

✚ GARDER – UN PEU – DE CASH

Conserver un surplus de trésorerie permet de « se mettre en position d'attente pour saisir les prochaines opportunités de marché », rappelle Stéphane Faure, cofondateur d'Astorian Patrimoine. Ce blocage se fera toutefois à perte, ou presque ! Les prétendus « superlivrets », qui offrent un rendement boosté uniquement quelques semaines durant sur un montant limité (2 % pendant deux mois pour 30.000 euros au maximum chez AXA Banque par exemple), rapportent sensiblement moins en taux annualisé net de fiscalité que le Livret A (0,5 %). Même chose pour les comptes à terme (0,8 % sur un ou deux ans avant fiscalité).

Quant aux sicav monétaires, elles sont dans le rouge. « On peut toujours regarder du côté des supports dits "d'attente" qui, sur une durée de trois à six mois, rapportent l'équivalent du taux de l'Eonia majoré de 50 centimes », suggère Franklin Wernert, directeur des solutions de gestion de fortune chez Société Générale Private Banking.

✚ PENSER À L'OR

« C'est la valeur refuge par excellence du moment, du fait notamment de la monétisation des dettes et de la plongée des taux d'intérêt », affirme Laurent Schwartz, président du Comptoir national de l'or. Certes, l'or physique ne génère pas de rendement proprement dit mais son cours, malgré de fortes variations, a été multiplié par cinq depuis 2008. Du lingot (coté 50.000 euros le 18 novembre par exemple) au lingotin de 5 grammes (281 euros à la même date) en passant par le Napoléon ou le souverain, le métal précieux demeure toutefois d'un maniement délicat et coûteux (frais de commission, de stockage). D'où l'intérêt d'opter en complément (ou substitut) pour l'or papier, accessible en direct ou via l'assurance-vie « sous la forme d'ETF qui répliquent

Quid de l'obligataire ?

« C'est devenu une affaire de spécialistes : les papiers de bonne qualité ne rapportent plus rien, et les autres sont trop risqués, alors quitte à s'exposer, mieux vaut devenir actionnaire d'entreprises de référence, génératrices de croissance et de solides dividendes annuels comme Air Liquide, Sanofi, l'Oréal, LVMH, etc. », estime Eric Bleines, directeur général de SwissLife Gestion Privée, qui n'est pas le seul à penser de la sorte. « Tout en demeurant très vigilant, on peut regarder du côté de la dette corporate d'entreprises solides ayant profité des mesures gouvernementales et présentant une bonne visibilité », suggère Franklin Wernert.

les cours », conseille Fabrice de Cholet. Mais quel que soit le support choisi, « cet actif défensif ne doit pas peser plus de 5 % d'un patrimoine », rappelle Stéphane Faure. — L. D.